

Interpellation citoyenne

Véronique VANDEGOOR est revenue sur le manque d'infrastructures sportives à Nivelles. L'espoir du projet Val de Thines s'est évanoui et les salles de sport sont soit trop vétustes, soit overbookées, déclare-t-elle. Les clubs sont contraints de refuser des inscriptions, faute de créneau et de salle disponible. L'Echevine des Sports Axelle VALEMBOIS (Les Engagés) a confirmé avoir hérité d'une situation préoccupante lors de sa prise de fonction. Si le permis pour le projet Val de Thines n'a pas encore été obtenu, il n'est pas pour autant abandonné. L'hypothèse d'un hall polyvalent près du ring de Nivelles est envisagée. Le Collège communal travaille activement à prioriser les besoins avant de lancer des investissements lourds. Il s'agit de poser des bases solides pour que Nivelles dispose d'ici 10 ou 15 ans d'un réseau sportif cohérent, moderne et accessible à tous.

Sanctions administratives communales (SAC)

Diverses incivilités peuvent être sanctionnées : le bruit, la propreté, les déchets. Le rapport d'activités 2024 a fait état de 390 dossiers traités, soit une augmentation de 10% par rapport à 2023. En lien avec le changement du système de collecte des déchets, les incivilités relatives à la propreté constituaient 47%. La situation tend à se normaliser. En matière de stationnement, de nombreux dossiers ont été classés sans suite, par manque de personnel, entraînant un manque à gagner de 33.000€ pour la Ville. L'engagement d'agents sanctionneurs permettrait, entre autres, de renforcer le service.

Les résultats restent encourageants, notamment grâce à la médiation, qui permet d'apaiser le conflit et d'éviter la récidive. Celle-ci se fait sur base volontaire, gratuitement et dans le respect de la confidentialité.

Il existe différents types de médiation :

- Rencontre entre particuliers : dégradations, tapages, aboiements de chiens, etc.
- Rencontre entre un citoyen et un représentant communal : (déchets, divagation d'animaux, trouble à l'ordre public, etc.
- Rencontre entre un citoyen et un représentant de la police : non respect des injonctions, manque de respect, faux appels, dégradations, et trouble à l'ordre public, tapage, etc.
- Rencontre avec un mineur

Le bilan est très positif puisque 169 dossiers ont été transmis au service Médiation l'année dernière, avec 98% d'accords respectés.

Caméras de surveillance

La Zone de Police Nivelles-Genappe détient actuellement 12 caméras analogiques et 26 haute définition. Benoît GIROUL (MR) a souhaité savoir si un renouvellement/achat était prévu. Le Bourgmestre Bernard DE RO (Les Engagés) prévoit d'équiper la gare et l'espace Peduzzi-Roblet de nouveaux équipements. Un Marché public permettra de comparer les différentes offres.

Schéma de Développement Communal Global (SDC)

Plutôt que de se limiter à des SDC thématiques, le Collège communal a l'intention de disposer d'un cadre global pour évaluer les diverses possibilités de manière cohérente : où placer les logements, les services à la collectivité, de nouveaux parcs, tout en minimisant les impacts sur

la mobilité. Gaetan THIBAUT (MCN) va dans ce sens : ce plan définit l'avenir d'une ville et il est important qu'il soit global, en vue d'un développement harmonieux, cohérent et durable. Et de ne pas voir quartier par quartier indépendamment les uns des autres.

L'Echevin de l'Aménagement du territoire Pascal RIGOT (Ecolo) a ajouté que cette réflexion – qui inclura la participation citoyenne - se fera avec l'accompagnement d'in BW. Il a également rappelé l'urgence de cesser le développement immobilier « avec des logements plic ploc », qu'il jugeait débridé.

Pierre HUART (MR) a exprimé son incompréhension quant aux motivations de ce choix, Margaux NOTHOMB (MR) d'ajouter que processus est beaucoup plus long et coûteux qu'un plan thématique.

Germain DALNE reproche « un moratoire aveugle », reposant sur des conditions indécises, et ce malgré l'urgence des logements et de la dépollution des sites. Il appelle le Collège à ne pas bloquer des projets attendus par de nombreux citoyens.

Pascal RIGOT précise toutefois que le moratoire immobilier ne concerne pas la centaine de logements qui seront créés (sur base de permis déjà accordés), ainsi que les projets d'enjeux collectifs comme le sport, les écoles ou les parkings.

Waux-Hall

L'Echevin des Travaux subsidiés Charles GOURDIN (Les Engagés) se réjouit de l'aboutissement d'un très long dossier. La propriété du bâtiment acquise par la Ville permet d'avoir la mainmise sur l'avenir de celui-ci. Il faudra dans un premier temps chiffrer les travaux pour voir si il y a démolition ou pas. D'après Germain DALNE (MR), le coût estimé de 10 millions d'euros nécessite la recherche immédiate de subsides.

Couches lavables

La question de Margaux NOTHOMB était relative à la prime communale instaurée lors de la précédente mandature. Selon elle, les chiffres sont décevants et aucun gain réel n'a été démontré, que ce soit sur le plan écologique ou financier. Le Bourgmestre Bernard DE RO a affirmé que le projet, défendu par le groupe l'ancienne majorité MR- Ecolo lors de la dernière mandature, n'impliquait pas de dépenses considérables et pouvait être maintenu.

Coordinateur PlanU

En séance du 22 avril, le Collège a décidé d'équiper le coordinateur en planification d'urgence notamment de : deux radios Astrid, de feux bleus et d'avertisseurs sonores mobiles. Pierre HUART les qualifie de gadgets et n'en voit pas l'utilité. Pour le Bourgmestre Bernard DE RO, la sécurité doit rester une priorité et cet achat permettra d'éviter d'emprunter les radios Astrid à la Police. De plus, la réglementation a changé et le coordinateur PlanU peut bénéficier du statut de véhicule prioritaire et ainsi utiliser le dispositif adapté.

Avenues de la Liberté et de la Gare

L'aménagement de ces avenues ainsi que la création d'une piste cyclo-piétonne avait fait l'objet d'une enquête publique à la fin mars. L'Echevine de la Mobilité Axelle VALEMBOIS a déclaré que les 28 réclamations reçues à ce sujet reflétaient principalement des craintes quant au risque d'augmentation du trafic. Pour l'heure, l'Echevine a fait savoir qu'il fallait

d'abord mener une étude pour obtenir l'approbation des pompiers, que le Collège est également tributaire du décret voiries pour pouvoir se prononcer. Le tout en tenant compte des réclamations formulées par les riverains.

Registre des étoiles

La proposition relayée par Marie-Thérèse BOTTE (MR) d'instaurer un espace symbolique pour les parents touchés par le deuil périnatal et la mortinaissance, a été acceptée par le Collège en date du 5 mai.

Foire agricole

Le 22 avril dernier, les associations qui participent à la foire agricole ont reçu un courrier leur annonçant que le prêt de matériel de la part de la commune ne serait plus assuré. Aux questions de Gaetan THIBAUT, l'Echevin de l'Agriculture Charles GOURDIN (Les Engagés), a rassuré et insisté sur la volonté de soutenir les producteurs locaux. Mais dans les faits, il a souligné que le nombre de tonnelles était limité : « Il faudra établir un règlement pour réguler les demandes et trouver un juste milieu ». Pas de changement pour cette année, mais une réflexion est en cours pour les prochaines éditions.

Événements publics

Pierre HUART a constaté que les bornes de sécurité étaient trop souvent baissées lors d'événements majeurs comme le marché hebdomadaire, Nivelles Village ou encore l'Aclot brocante. Il s'inquiète du risque que la partie piétonne de la Grand-Place, bondée, soit le témoin d'un drame, comme ce fut le cas récemment dans l'actualité (automobiliste fonçant dans la foule). Le Bourgmestre Bernard DE RO, très attentif à ces bornes, a invoqué plusieurs motifs : la proximité de certaines bornes avec les maraîchers, la défectuosité de deux autres, ainsi que la présence d'un chantier.

Kiss & Ride

Aux questions de Nathalie PIRET (MCN), l'Echevine de la Mobilité Axelle VALEMBOIS a annoncé la suppression prévue du Kiss & Ride devenu inutile à la rue du Béguinage (scolaire et donc fermée à la circulation) mais le maintien de ces zones aux abords des écoles (Béguinage et Bléval) à la rue de Soignies et au boulevard des Arbalétriers. En ce qui concerne l'Athénée Royal, confronté aux problèmes de mobilité également, la question d'un règlement communal doit être posée car il ne s'agit pas d'une voirie communale.

Véhicules électriques

Pierre HUART (MR) s'est étonné du refus à la demande de plusieurs citoyens d'obtenir l'autorisation de passer un câble électrique devant chez eux afin de pouvoir recharger leur véhicule (et aller travailler). Pour Axelle VALEMBOIS, Echevine de la Mobilité, le problème numéro un de ces câbles, c'est la sécurité. Les enterrer endommagerait lourdement les trottoirs, une alternative de charge devrait donc être proposée à proximité.

Aménagements cyclables

Concernant le chantier en cours relatif à l'aménagement cyclable de certaines voiries de la commune, Benoît GIROUL (MR) regrette que les riverains et commerçants concernés n'aient été prévenus que quelques jours avant le début des travaux. Le Bourgmestre Bernard DE RO a pris la parole, évoquant des réunions de chantier hebdomadaires : si les commerçants ont été prévenus une semaine avant le début des travaux, des contacts directs ont cependant

permis la pose d'une passerelle ou de barrières. Les travaux avaient aussi été largement discutés lors de la précédente mandature. L'Echevin du Commerce Charles GOURDIN a également ajouté qu'il incombe à l'entrepreneur d'avertir les commerçants.

Allocations de chômage

Le CPAS devra faire face à un afflux de nouveaux bénéficiaires, suite à la réforme récente du chômage. Germain DALNE a questionné le Président du CPAS Robert VERTENUEIL (PluS) pour savoir ce qui allait être mis en place afin de soutenir l'objectif fédéral de remise à l'emploi (condition pour obtenir le soutien financier de l'Etat). Pour fournir un ordre de grandeur aux conseillers qui le souhaitent, le Président du CPAS a préparé un rapport écrit chiffré. Il a ajouté que l'étalement de la mesure allait permettre au CPAS d'amortir les coûts.

Cybersécurité

Les victimes de cyberattaques se multiplient, notamment en Belgique. Le sujet, abordé en Commission affaires générales, a révélé un manque de ressources humaines au sein du service Informatique. A ce sujet sensible, Germain DALNE a questionné le Collège sur les moyens qui allaient être déployés dans les prochaines semaines. Le Bourgmestre Bernard DE RO, bien conscient que la sécurité informatique est primordiale, a évoqué l'installation d'une cellule multidisciplinaire, qu'ainsi qu'un plan d'embauche pour renforcer le service Informatique de la Ville.

Rapprochement Ville-CPAS

Le Président du CPAS Robert VERTENUEIL a indiqué à Germain DALNE qu'il soutenait la volonté d'intégration avancée par le Gouvernement wallon, à condition qu'elle se fasse de manière efficace. Et d'ajouter que dans la pratique, des synergies existent déjà entre les deux entités locales.

Bâches agricoles

Julien BANIER (MR) s'est dit inquiet pour un secteur déjà fragilisé, suite à la décision de la Ville de ne plus soutenir financièrement la collecte des bâches plastiques agricoles. Celle-ci fait suite à la décision du ministre wallon de l'Environnement, Yves COPPIETERS, de supprimer la subvention régionale de 275 euros par commune.

L'Echevin de l'Agriculture Charles GOURDIN a rappelé que ces bâches sont un déchet d'activité économique et le principe "pollueur payeur" est également d'application. Il affirme avoir toutefois insisté auprès d'in BW pour maintenir ses trois lieux de collecte.

Contournement Sud

Le projet des trémies sur le Contournement Sud a été officiellement confirmé pour 2026, avec une durée de chantier estimée à deux ans et demi. Laurie SEMAILLE (MR) s'est réjouie de cette avancée, au nom de son groupe politique : le projet vise notamment à fluidifier la circulation sur cet axe actuellement très encombré aux heures de pointe. Cependant, plusieurs questions restent en suspens.

Axelle VALEMBOIS, Échevine de l'Urbanisme et de la Mobilité, a précisé avoir assisté à une réunion avec le SPW en février dernier. Celle-ci portait principalement sur les déviations envisagées pendant les travaux. À ce stade, les études sont encore en cours, il est donc prématuré de présenter un plan détaillé des déviations. L'Echevine a également précisé

l'emplacement prévu des trémies : l'une sera située au niveau du chemin de Fontaine-l'Evêque, l'autre au niveau de la gendarmerie. Le ring sera donc enterré sous ces deux voiries.

Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.